

commentaire d'article 371-1 du code civile

Par **mahindra**, le **08/04/2008** à **15:03**

voici mon plan : qu'en pensez vous ?


I /Les titulaires de l'autorité parentale en cas de séparation des parents

- A-La nécessité d'un exercice conjoint de l'autorité parentale
- B-La possibilité d'un exercice unilatéral de l'autorité parentale

II /Les modalités d'exercice de l'autorité parentale en cas de séparation des parents

- A-L'organisation conventionnelle de l'autorité parentale en cas d'entente entre les parents
- B-L'organisation judiciaire de l'autorité parentale en cas d'opposition entre les parents

Par **Katharina**, le **08/04/2008** à **15:10**

Il serait déjà sympa de citer l'article en question, sans oublier la problématique choisie pour qu'on se fasse une idée  Image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **08/04/2008** à **15:41**

D'un simple point de vue de la forme, j'apprécie personnellement beaucoup les intitulés qui se ressemblent et donc correspondent parfaitement entre eux.

Par **Katharina**, le **08/04/2008** à **15:49**

Lol ça doit dépendre des personnes, je trouve que les plans répétitifs sont barbant et les chargés de TD n'hésitent pas à le faire remarquer mais bon c'est aléatoire.